



Pour le retrait de l'expérimentation Macron sur le fonctionnement des écoles, à Marseille et ailleurs ! Tous en grève jeudi 23 septembre !

Le 2 septembre, en pleine rentrée scolaire, le président Macron a annoncé son plan concernant le « Grand Marseille », censé notamment répondre aux problèmes de manque de moyens et de vétusté des écoles.

Il a alors proposé, dès la rentrée 2022, une expérimentation sur 50 écoles marseillaises où les directeurs pourraient « recruter l'équipe pédagogique » pour être sûrs que les « enseignants soient pleinement motivés ». Les écoles seraient placées sous la coupe des collectivités territoriales par le biais d'une société créée pour cette expérimentation et présidée par le maire de la ville.

Il renforcerait la liaison école-collège, avec des « enseignants référents, qui vont accompagner les élèves et penser cette période qui va du CM1 à la 5e », remettant en cause leurs statuts particuliers. Dans ces écoles, les rythmes scolaires et l'organisation générale pourraient être adaptés en lien avec les acteurs extrascolaires, avec une place prépondérante des conseils d'école.

Cette expérimentation s'inscrit donc totalement dans le « Grenelle » du ministre Blanquer et dans le projet de loi Rilhac qu'elle aggrave encore, tant sur le plan de la mise en place d'un statut de directeur supérieur hiérarchique que du renforcement de la territorialisation.

Le ministre confirme toutes les craintes du SNUDI-FO

Sans perdre de temps, le ministre Blanquer a réuni le mardi 14 septembre les fédérations syndicales nationales. Le ministre entendait lors de cette réunion « désamorcer les inquiétudes » en promouvant un dispositif qui était selon lui « une opportunité », qui allait « renforcer l'esprit d'équipe » et qui permettrait « d'avancer ensemble avec le périscolaire et l'extrascolaire ».

La délégation FO a indiqué que les annonces ne répondaient aucunement aux revendications des personnels tant en termes de postes que de réhabilitation des locaux - aucun budget chiffré n'a d'ailleurs été communiqué - et qu'au contraire, elles constituaient une attaque sans précédent et inacceptable contre l'Ecole Publique. De plus, ce nouveau dispositif où le directeur choisirait son équipe remettrait en cause le droit à mutation et l'égalité de traitement entre les enseignants. C'est bien de la casse de notre statut dont il s'agit, le barème n'aurait plus d'utilité, laissant tout pouvoir aux responsables territoriaux et aux DASEN.

Le ministre a même précisé qu'il ne s'agissait pas d'une expérimentation mais de « 50 expérimentations différentes » dans 50 écoles marseillaises en fonction des projets remontés avant la mi-octobre, confirmant ainsi les menaces d'éclatement de l'Ecole Publique dénoncées par le SNUDI-FO.

Concernant les enseignants déjà affectés dans ces 50 écoles, il a indiqué qu'ils pourraient conserver leur poste « s'ils adhéraient au projet collectif » ... Il a également confirmé que les postes dans ces écoles seraient transformés en postes à profil !

Il a rappelé que ces expérimentations ne concernaient que la ville de Marseille, mais n'a pas répondu à notre question concernant l'extension prochaine de ces dispositifs dans d'autres communes ou départements... laissant donc entendre que leur généralisation était bien à l'ordre du jour !

Il n'a d'ailleurs répondu à aucun autre problème soulevé par la FNEC FP-FO ou d'autres organisations syndicales se contentant d'indiquer « qu'on y verrait plus clair mi-octobre »

Le SNUDI-FO revendique l'abandon pur et simple du projet

La délégation FO a réaffirmé son opposition en demandant l'abandon immédiat de l'expérimentation. Elle a rappelé que cette expérimentation suscite déjà un large rejet et a cité la position des Unions Départementales FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL et FIDL des Bouches-du-Rhône : « *Plus que jamais nous dénonçons sa politique éducative, de suppressions de postes et de casse de l'Ecole publique, laïque et républicaine et des statuts et exigeons l'ABANDON immédiat de son projet d'expérimentation de la gestion des écoles et de l'enseignement pour 50 écoles marseillaises. Nous refusons que des contreparties soient imposées aux personnels pour la rénovation des écoles de Marseille. Le statut des enseignants doit être respecté* »

La délégation FO a refusé de répondre aux demandes formulées par le ministre lors de cette réunion qui en a appelé « *au dialogue social* », exhortant les organisations syndicales à « *discerner le positif de ces annonces* » et les invitant à être « *constructives* ».

Le problème de l'école, selon Emmanuel Macron et le ministre Blanquer, ce n'est visiblement pas le manque de remplaçants ni les classes surchargées. Leur problème, c'est d'en finir avec l'instruction publique, le statut des enseignants et l'Ecole de la République, la même pour tous les élèves, aujourd'hui dispensée par des fonctionnaires d'Etat.

Inacceptable pour le SNUDI-FO !

Le SNUDI-FO appelle les personnels à la grève jeudi 23 septembre :

- Pour le retrait immédiat du projet d'expérimentation Macron ;
- Pour le retrait du projet de loi Rilhac et de l'emploi fonctionnel de direction premiers jalons de l'instauration d'un directeur supérieur hiérarchique dans les écoles ;
- Pour la satisfaction des revendications sur la direction d'école en termes de décharges, d'amélioration indiciaire, d'aide administrative et d'allègement des tâches ;
- Contre toutes les attaques statutaires, notamment celles issues des mesures du « Grenelle » ;
- Pour l'augmentation générale des salaires ;
- Pour les créations des postes nécessaires et le recrutement de personnels fonctionnaires dans les écoles !

Le SNUDI-FO appelle les collègues à se réunir dans les écoles afin de discuter des revendications et des moyens de les faire aboutir.

Montreuil, le 16 septembre 2021